



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE  
L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE ROUTES DE DESENCLAVEMENT DES ZONES TRANSFRONTALIÈRES (PRDZT)  
PHASE I : SECTION BONDOUKOU-SOKO-FRONTIÈRE GHANA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° \_\_\_\_/2020

Travaux d'aménagement de routes :

**Lot 1 : Travaux d'aménagement de la route Bondoukou-Soko-Frontière du Ghana (11 km) y compris les mesures environnementales**

**Lot 2 : Travaux d'aménagement de voiries à Bondoukou et Soko (7km)**

Date : 04 mai 2020

N° d'Identification du projet : **P-CI-D00-011**

Source de financement : Prêt N° FAD : N° 2100150040893

Prêt BAD N°2000200003151

AAOO N° : **T \_\_/2020**

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) suit l'avis général de passation des marchés du projet paru dans *Development Business* en ligne du 15 mai 2019 et sur le portail de la Banque ([www.afdb.org](http://www.afdb.org)).

2. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu un prêt auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour couvrir le coût du **Projet de routes de désenclavement des zones transfrontalières (PRDZT) - phase 1 : section Bondoukou-Soko-Frontière du Ghana**, et entend affecter une partie du produit de ce prêt aux paiements relatifs aux marchés pour (i) **les travaux d'aménagement et revêtement de la route Bondoukou-Soko-frontière du Ghana (11 km) y compris mesures environnementales** et (ii) **travaux d'aménagement de voiries à Bondoukou et Soko (7km)**.

3. L'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué au nom et pour le compte du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier, invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé, pour exécuter les **travaux d'aménagement et revêtement de la route Bondoukou-Soko -Frontière du Ghana (11 km) y compris mesures environnementales** et (ii) **travaux d'aménagement de voiries de Bondoukou et Soko (7 km)** en deux (02) lots distincts et décrits ci-après :

- **Lot 1 : Travaux d'aménagement de la route Bondoukou-Soko-Frontière du Ghana (11 km) y compris mesures environnementales :**

- une chaussée bidirectionnelle de 7,40 m de large,
- deux accotements de 1,50 m en rase campagne ou de 2,00 m de large chacun en traversée d'agglomération,
- Huit (8) ouvrages hydrauliques essentiellement des dalots et buses.

**Délai d'exécution : douze(12) mois**

• **Lot 2 : Travaux d'aménagement de voiries à Bondoukou et Soko (7km) :**

- une chaussée de section 7,4 m en section 2x1 voie
- deux accotements de 2,00 m de large chacun en agglomération,

**Délai d'exécution : dix (10) mois**

**Un soumissionnaire peut soumissionner pour l'ensemble des lots.**

L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux dispositions du Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, Edition Octobre 2015.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de l'AGEROUTE, dont l'adresse figure ci-dessous,

**AGEROUTE - SIEGE**  
**Secrétariat de la Direction des Marchés et Contrats**  
**Sise Avenue Terrassons de Fougères**  
**Immeuble AGEROUTE 3<sup>ème</sup> étage**  
**08 BP 2604 ABIDJAN 08**  
**COTE D'IVOIRE**  
**TEL: (225) 20 25 10 00/20 25 10 02/20 25 14 82**  
**Fax: (225) 20 225 10 23 - Site web: [www.ageroute.ci](http://www.ageroute.ci)**  
**Email : [ageroute@ageroute.ci](mailto:ageroute@ageroute.ci) et copie à [mameite@ageroute.ci](mailto:mameite@ageroute.ci) et [frabou@ageroute.ci](mailto:frabou@ageroute.ci)**

5. Le Dossier d'appel d'offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA/BCEAO**.

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des clauses administratives générales sont les clauses du *Dossier Type d'appel d'offres ; Acquisitions de Travaux*, de la Banque.

7. Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le **30 juillet 2020 à 10 heures (heure locale : Temps Universel)** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant au moins égal à :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement de la route Bondoukou-Soko-Frontière du Ghana (11 km) y compris mesures environnementales : **deux cent quatre-vingt-quinze millions (295 000 000) FCFA**
- Lot 2 : Travaux d'aménagement des voiries de Bondoukou et de Soko (7km) : **cent vingt-cinq millions (125 000 000) FCFA**

ou de leurs contre-valeurs dans une monnaie convertible.

La garantie de soumission sera délivrée par une Banque ou un Etablissement financier agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO. Si un soumissionnaire produit une garantie émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA / BCEAO), alors la banque émettrice de cette garantie doit avoir un correspondant établi et agréé dans un pays de l'espace UEMOA / BCEAO et qui se portera garant de ladite garantie par écrit.

8. Les offres doivent être valides durant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 30 juillet 2020** à **10 heures 30 mn (heure locale : Temps Universel)**, dans la salle de réunion du Siège de l'Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE) au 2<sup>ème</sup> étage.

Abidjan le

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE**  
**Pierre DIMBA**